

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **69 (1974)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Dans la légende de la page 10 du dernier numéro s'est glissée une erreur typographique qui en a profondément altéré le sens. Il fallait lire: «Pratiquement, toutes les localités isolées de notre pays, même les plus jolis mayens, ne peuvent être préservés qu'à cause des nouvelles dispositions sur la protection des eaux.»

page. Ce sont aussi des séminaires ou des cours qui la prennent pour objet, comme ce fut le cas en 1970, lorsqu'une douzaine d'élèves de l'Ecole cantonale de Lucerne passèrent plusieurs jours à Payerne pour étudier, avec leur professeur, l'architecture romane et consigner dans un document de 90 pages le résultat de leurs observations.

Enfin, parce que le nombre des visiteurs augmente constamment. Il a passé de 14 000 environ en 1965 à plus de 24 000 en 1972. Il est instructif, à ce sujet, de parcourir le livre d'or de l'Abbatiale, d'y relever non seulement la provenance de ces visiteurs, mais encore d'enregistrer les notations souvent flatteuses, parfois enthousiasmées, qu'ils ne manquent pas d'y faire figurer.

Bref, l'Abbatiale de Payerne vit et constitue un remarquable centre d'intérêt qu'il s'agira encore de développer. Le comité de l'Association s'y emploiera. Pour l'heure, il se réjouit de pouvoir verser, chaque année, une subvention à la commune de Payerne et de contribuer ainsi au financement d'une œuvre de restauration qui, pour un monu- considérée comme terminée. *Jean-Pierre Chuard*

Photographes: P. Beutler, Payerne: p. 19, 20, 21, 22, 23, 24; Conservation des monuments du canton de Thurgovie: p. 13, 14, 15; Ch. d'Ernst, Genève: p. 17, 18 en bas; Jacques Ludwig, Uster: p. 1, 2, 3, 6, 7, 9, 11; Office suisse du tourisme: p. 16, 18 en haut; Eric Schwabe, Muri BE: Croquis des plans p. 4-5.

Bibliographie

La nouvelle carte des châteaux de la Suisse

La présente Carte des châteaux de la Suisse, à l'échelle 1: 200 000, en quatre feuilles, se base sur les recherches faites par le Service topographique fédéral de 1963 à 1968 pour la protection des biens culturels et sur les relevés opérés dans les pays limitrophes à la demande de l'Association suisse pour la conservation des châteaux et ruines. Elle remplace la première Carte des châteaux de la Suisse éditée par Kümmerly et Frey, épuisée depuis dix ans. Contrairement à l'ancienne, la nouvelle carte des châteaux contient également des fortifications de la préhistoire et de l'histoire primitive, s'étend aussi sur les pays limitrophes et tente de grouper les quelque 1000 objets de chaque feuille dans les trois époques principales: préhistoire, moyen âge et temps modernes. Dans les textes explicatifs, tous les ob-

jets sont mentionnés selon leur nom dans la carte, par ordre alphabétique, par cantons pour la Suisse, départements pour la France et régions pour l'Italie. Sont en outre indiqués: la commune ou l'endroit, le numéro de la Carte nationale de la Suisse et les coordonnées correspondant au système suisse. La collection annexée de cartes spéciales aux échelles 1: 5000 à 1: 100 000 simplifie la présentation et facilite la recherche d'objets historiques dans les régions à forte densité. Ces dernières sont indiquées par un rectangle et un numéro dans la carte d'ensemble 1: 200 000.

A l'aide du mesureur de coordonnées, l'emplacement exact de l'objet peut être repéré sur la Carte nationale. Ceux qui sont exercés à la lecture de carte trouveront aisément un objet dans la nature.

Pourquoi des coordonnées? Parce que, grâce à elles, l'emplacement d'un objet peut être déterminé le plus rapidement et avec le plus de précision.